

## ETATS GENERAUX DE L'INDUSTRIE

### Canevas de format et de macro-agenda

*Le présent document constitue un support de travail présentant une proposition de principes d'organisation ainsi que des axes de réflexion pour le contenu des Etats généraux de l'industrie (EGI).*

Le Président de la République a annoncé l'organisation d'ici la fin de l'année d'Etats généraux de l'Industrie. Au moment où on entrevoit les premiers signes de reprise économique, l'objectif est d'élaborer la nouvelle politique industrielle de la France pour accompagner, à court et moyen terme, nos industries vers les marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi.

1. Avant la mi-octobre, consultations afin de discuter du format et du calendrier des Etats généraux :

- Partenaires sociaux nationaux salariés (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC)
- Fédérations professionnelles industrielles et Partenaires sociaux patronaux (Medef, CGPME).

2. A partir de mi-octobre, lancement des Etats généraux de l'industrie (EGI), aux niveaux régional et national.

Trois axes sont proposés pour les EGI : régional, national et participatif (site internet).

- **Ateliers régionaux**, réunissant les principaux acteurs de l'industrie locaux organisés dans chaque région.
  - Sous l'égide du préfet de région (s'appuyant sur le commissaire à la réindustrialisation lorsqu'il est institué)
  - Une cellule régionale est en charge du recueil et de la synthèse des contributions et travaux (DRIRE/ DIRECCTE).
  - Participants envisagés :
    - PMI
    - Pôles de compétitivité
    - CCI
    - Partenaires sociaux locaux
    - Recherche
    - Université
    - Financeurs
    - Collectivités territoriales
    - Elus
  - Les travaux pourraient être organisés par thème. Par exemple :
    - Innovation
    - Performance et compétitivité de l'outil industriel
    - Pérennité et développement de l'emploi industriel, enjeux pour la formation
    - Secteurs porteurs au niveau régional
    - Développement des éco-industries et verdissement industriel.
    - Enjeux spécifiques (par exemple sectoriels) majeurs pour la région
  - Objectifs :
    - Partager un diagnostic commun sur l'état des lieux, les enjeux et les facteurs clés de succès de sortie de crise.

- Faire des propositions opérationnelles pour doper les capacités d'innovation, lever les freins à un engagement massif dans le développement industriel durable, orienter ou la réorienter les industries sur les secteurs en essor, assurer la pérennité de l'emploi industriel.
  - **Conseil stratégique industriel national (CSIN)** avec un vice-président pour piloter les travaux et un rapporteur de l'administration.
    - Participants envisagés (une trentaine de membres) :
      - Grands industriels couvrant l'ensemble des filières
      - PMI innovantes
      - Partenaires sociaux nationaux
      - Fédération(s) professionnelle(s) industrielle(s)
      - Organismes de recherche public(s) et privé(s)
      - Investisseurs
      - Parlementaires
      - Personnalités qualifiées par exemple ;
        - think tank
        - économiste
        - consultant
        - sociologue
        - autre : architecte, philosophe
    - Le CSIN pourra travailler sur 2 axes : thématique (transverse aux différents secteurs industriels) et sectoriel (avec une liste de secteurs sur lesquelles une nouvelle vision stratégique industrielle est requise).
    - Objectifs et thèmes (sauf enjeux/ thèmes régionaux spécifiques) identiques à ceux des ateliers régionaux, permettant la confrontation des analyses et propositions.
  - **Un site internet participatif** dédié aux Etats généraux est ouvert pour recueillir les idées et propositions de tous.
    - Equipe dédiée pour la gestion du site et la synthèse des contributions.
3. Décembre, conclusions des travaux et, à l'issue, convention nationale.